

Plaisanciers bretons, recyclez vos piles et batteries !

Depuis le 10 mai, les plaisanciers sont invités à déposer leur piles et batteries usagées dans des points de collecte situés dans cinq ports bretons. Une expérimentation menée par la Région Bretagne et l'eco-organisme Screlec-Batibox, et qui vise à être étendue sur tout le littoral breton l'année prochaine, et sur le territoire national ensuite.

Si vous êtes adeptes de la navigation, vous devez être souvent confrontés à ce souci. Que faire des piles, accumulateurs et autres batteries en fin de vie, qu'on utilise beaucoup pour compenser l'absence d'électricité à bord ? Pas toujours évident de savoir où et comment et s'en débarrasser, car tous les ports ne sont pas équipés pour les récupérer. Depuis le 10 mai, la Région Bretagne et l'eco-organisme Screlec-Batibox, qui prend en charge la collecte et le recyclage de ces produits, expérimentent une solution de collecte de piles et batteries pour les plaisanciers. Baptisée « Piles à quai », elle se déroule dans cinq ports bretons : Saint-Quay Port d'Armor (22), Port du Légué (22), Port-La-Forêt (29), Port de Lorient (56) et Port du Crouesty (56). Des collecteurs y ont été ainsi installés. Au total, ce sont plus de 40 points de collecte qui sont mobilisés, dans les capitaineries et les magasins d'accastillage, de location, de vente ou de réparation. Objectif : ancrer le geste de tri des piles et batteries dans les habitudes des plaisanciers bretons, mais aussi préparer le terrain à une généralisation de l'expérience sur l'ensemble du territoire breton, mais aussi métropolitain, ainsi que dans les DOM. « La Région sera un partenaire actif de l'opération, en particulier dans l'animation et la coordination de cette démarche auprès des acteurs régionaux et locaux, Je souhaite que cette expérimentation puisse, par la

suite, être étendue à l'ensemble du littoral breton. », souligne Thierry Burlot, Vice-Président du Conseil Régional de Bretagne à l'environnement, l'eau, la biodiversité et le climat, dans un communiqué. Les piles et batteries ainsi collectées sont par la suite prise en charge par Screlec-Batibox qui les achemine dans des centres de traitement de déchets spéciaux situés en France, où elles sont recyclées et où les métaux sont récupérés. Ils peuvent alors devenir de nouveaux objets quotidiens ou encore être transformés en nouvelles piles et batteries. La boucle est bouclée !